

AU CŒUR DU CCDMD ET DE L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS : UNE ENTREVUE AVEC DOMINIQUE FORTIER

Par Jean-Sébastien Ménard

Dominique Fortier est chargée de projets en amélioration du français au [Centre collégial de développement de matériel didactique](#) (CCDMD), où elle travaille depuis 2009. Dans le cadre de son travail, elle est responsable de la publication de [Correspondance](#), elle organise les rencontres annuelles des responsables de centres d'aide en français (les [Intercafs](#)) et elle représente le CCDMD auprès du [réseau des répondants et répondantes en matière de valorisation du français dans les cégeps](#) (les repfrans). Conceptrice et auteure d'une vingtaine d'ouvrages visant l'apprentissage du français, Dominique Fortier s'intéresse à la remédiation en français écrit aux ordres postsecondaires depuis la fin de sa formation universitaire en didactique du français. Je l'ai rencontrée dans le cadre de la campagne de valorisation de la langue française [Le français s'affiche](#).



Photo : gracieuseté de Dominique Fortier

Dominique Fortier, qu'est-ce que le CCDMD ?

Quantité de personnes connaissent si bien le [CCDMD](#) qu'elles prononcent le sigle sans trébucher sur ses lettres ! C-C-D-M-D pour Centre collégial de développement de matériel didactique. Mais encore ? Le CCDMD élabore des ressources pédagogiques pour les cégépiens et les cégépiennes. Chaque année, des enseignants et des enseignantes d'établissements publics ou privés, francophones ou anglophones, proposent au CCDMD des idées de manuels, de sites, de jeux interactifs, etc., qu'ils et elles voudraient voir édités de façon professionnelle. Si leur projet est accepté, le

CCDMD développe avec eux le matériel en intervenant aux différentes étapes de la production et met ensuite la ressource à la disposition de l'ensemble du réseau collégial.

J'ai le CCDMD tatoué sur le cœur parce que sa mission est noble. En voici une illustration. Le CCDMD a réalisé un site sur [la récolte des arbres au Québec](#), une matière enseignée dans le cadre du programme Technologie forestière de six cégeps. Les élèves de ce secteur, relativement peu nombreux, ont droit, comme ceux de disciplines davantage « achalandées », à un matériel pédagogique de qualité. C'est justement le mandat du CCDMD de répondre aux besoins précis de groupes restreints, ce qu'il fait avec le soutien financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Depuis quand travailles-tu au CCDMD et quelles sont tes fonctions ?

J'y suis avec grand bonheur depuis 2009 ! Je travaille spécifiquement à la réalisation de matériel destiné aux cégépiens et cégépiennes qui souhaitent progresser en français. Le matériel du CCDMD développé dans cette visée est accessible sur le [site de l'Amélioration du français](#), qui abrite plus de 1000 ressources !

À titre d'éditrice et de chargée de projets, j'accompagne des enseignants et des enseignantes dans l'élaboration de matériel portant le plus souvent sur divers aspects de l'écriture tels que l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe, l'autocorrection, la révision de texte, l'utilisation du dictionnaire, la rédaction de genres textuels en usage au collégial, etc. Il peut s'agir de documents imprimables, de jeux interactifs, de capsules animées, de vidéos, etc. Par exemple, en ce moment, parmi d'autres projets en développement, il y a celui d'un site intitulé *Orthographe pour scientifiques*, destiné aux personnes inscrites dans des programmes collégiaux exigeant l'assimilation d'un grand nombre de termes scientifiques. Le site offrira une vidéo ludique qui explique les concepts clés, ainsi que des documents complémentaires : exercices interactifs, outils théoriques imprimables, etc.

Au CCDMD, j'ai également le mandat de repérer les sujets sensibles en matière de valorisation de la langue et de m'attirer la collaboration d'intervenants et d'intervenantes experts dans ce domaine, cela afin d'alimenter notre bulletin [Correspondance](#) et d'organiser la rencontre annuelle des responsables de centres d'aide en français, l'[Intercaf](#). À ces activités s'ajoute l'organisation du [Francojeu](#) des cégeps.

Peux-tu nous en dire plus sur le bulletin *Correspondance*, l'*Intercaf* et le *Francojeu* ?

[Correspondance](#) porte sur les recherches, les ressources et les pratiques susceptibles de contribuer à la valorisation de la qualité du français dans le réseau collégial. La publication traite, depuis bientôt 25 ans, de sujets tels que la mise en place de mesures de soutien en français, la passation de l'épreuve uniforme de français qui sanctionne les études collégiales, de même que les nouvelles approches linguistiques et pédagogiques en enseignement de la langue. Ces dernières années, nous nous intéressons au développement des compétences en écriture, en lecture et à l'oral dans toutes les disciplines et aux mesures d'aide adaptées aux populations étudiantes dites « émergentes » : les élèves allophones ou en situation de handicap. Les archives de cette revue comptent près de 1 000 articles. Elles ont été consultées par plus de 440 000 personnes en 2018. De ce nombre, on compte une moyenne de près de 27 000 visiteurs uniques chaque mois. Jamais [Correspondance](#) n'a été aussi populaire ! Le nombre d'inscriptions à son infolettre mensuelle est également en constante croissance.

L'[Intercaf](#), pour sa part, rassemble chaque année les responsables des centres d'aide en français des milieux de l'enseignement postsecondaire. Organisé conjointement par le CCDMD et un collège du réseau qui varie chaque fois, l'événement offre à ces intervenants de première ligne l'occasion d'échanger sur les questions relatives à la qualité du français et à la réussite des étudiants et des étudiantes. Des conférences et des tables rondes permettent aux participants de recueillir de l'information et de discuter des réalités vécues localement, suscitant ainsi l'émulation en développement

didactique et en innovation pédagogique. En 2019, l'événement connaîtra sa 33^e édition !

Enfin, le [Francojeu](#) des cégeps est un concours organisé avec la complicité de l'[Office québécois de la langue française](#), dans le cadre de la [Francofête](#). Il s'agit d'un jeu-questionnaire accessible en ligne durant tout le mois de mars. Les activités proposées n'exigent aucune érudition, elles font appel aux intuitions linguistiques et à la créativité, notamment en invitant les participants à proposer des inventions lexicales. Par exemple, en lien avec le thème de la vivacité de la langue parlée, un étudiant a créé le néologisme [placotille](#) (amalgame de *placotage* et de *pacotille*), en remplacement de l'anglicisme *small talk*. Il a remporté 500 \$, offert par l'[Office](#), ainsi qu'un logiciel Antidote. Bref, le [Francojeu](#) offre à la communauté collégiale l'occasion d'une réflexion sur les possibilités expressives du français et stimule la curiosité des jeunes et moins jeunes par rapport à la langue.

Pourquoi le site de l'Amélioration du français du CCDMD est-il un incontournable pour quiconque veut s'améliorer en français ?

Il y a bien des façons de s'améliorer en français écrit, et la fréquentation de ce site semble en effet incontournable dans plusieurs milieux. Ses ressources sont utilisées dans la plupart des centres d'aide en français, autant dans les collèges que les universités. Elles sont aussi recommandées sur les sites de nombreux établissements, notamment sur celui du Français s'affiche ! Leur consultation est également souvent conseillée aux candidats et candidates qui échouent au test à l'embauche dans les milieux d'éducation. Même l'[Office québécois de la langue française](#) dirige vers l'Amélioration du français du CCDMD les personnes qui ne réussissent pas l'examen de leur ordre professionnel. En outre, nos statistiques révèlent que le site est aussi très fréquenté ailleurs dans la Francophonie.

Si tant de gens font confiance aux ressources du CCDMD, c'est à mon avis parce qu'elles ont été élaborées pour répondre à des besoins reconnus dans le réseau collégial, besoins qui sont de toute évidence partagés plus largement dans d'autres

milieux d'enseignement et dans la population en général. La variété des ressources offertes, de même que la rigueur qui a présidé à leur développement, contribuent très certainement à cette popularité.

En quoi le français est-il important dans ton quotidien professionnel ?

Le français est au cœur de mes activités professionnelles. Il est à la fois l'objet des documents que j'édite et le véhicule de cet objet. Je dois veiller à ce que les contenus d'apprentissage sur la langue soient justes et m'assurer que le français dans lequel ils sont livrés est impeccable. Les auteurs que nous publions sont pour la plupart de fins lettrés. Certains d'entre eux s'expriment même dans un langage fleuri. Ils me donnent parfois des complexes ! Formée en didactique des langues, je me considère davantage comme une vulgarisatrice qu'une littéraire. Ma tâche consiste bien souvent à scinder les phrases des auteurs et à réduire le nombre de mots d'un texte. J'exagère un peu, bien sûr, mais l'accessibilité et la « convivialité » sont au centre de mes préoccupations éditoriales et pédagogiques.

Est-ce que la révision de texte, c'est important et obligatoire pour tous, selon toi ?

Réviser un texte peut avoir différents buts. On peut le faire pour s'assurer que notre pensée est exprimée avec justesse, que nos idées sont bien ordonnées, par exemple. On peut également réaliser une révision proprement *linguistique*, c'est-à-dire relire un texte pour corriger les écarts par rapport au code écrit.

Si la question est : « La *révision linguistique* est-elle importante et obligatoire pour tous ? », ma réponse est non. Pour ma part, c'est toujours la situation de communication qui commande le soin que j'apporterai à la révision de la langue, que ce soit pour des écrits personnels ou professionnels. S'agit-il d'un échange de textos avec un ami ? D'une réclamation à mon assureur ? D'un courriel de suivi à une collaboratrice régulière ? Du diaporama d'une présentation offerte dans un colloque ? D'un article à paraître dans une revue ? En tenant compte de mes destinataires et, s'il

y a lieu, du type de diffusion du texte, je déterminerai dans chaque cas le temps, l'énergie ou les ressources à consacrer à la révision linguistique.

Dans mon domaine, tout écrit destiné à la publication est minimalement révisé par la personne chargée de son édition et par une réviseuse ou un réviseur linguistique. Cependant, ce travail de relecture est relatif. Il semble en effet que deux spécialistes de la révision à qui on soumet un texte rédigé par un scripteur chevronné trouveront inmanquablement des aspects à corriger et à améliorer... qui ne seront pas forcément les mêmes d'un réviseur à un autre. De plus, je sais d'expérience que même après avoir été relu plusieurs fois par un tel expert, un document recèle parfois encore une erreur ou une coquille. Je me souviens d'un manuel de français qu'on a dû réimprimer à des milliers d'exemplaires en raison d'une faute passée à travers les mailles de la révision, pourtant très serrées. Cette anecdote me rappelle d'être indulgente envers moi-même lorsqu'une erreur m'échappe dans mes propres écrits, et envers les autres, surtout les scripteurs qui ne prétendent pas être des spécialistes de la langue.

Pourquoi tout le monde, peu importe le domaine, devrait-il bien parler et bien écrire le français ?

Qu'est-ce que « bien parler et bien écrire le français » ? Cette expression renvoie au « bon usage », c'est-à-dire aux règles et prescriptions à suivre pour ne pas « commettre de fautes ». Détenir les connaissances qui permettent de se conformer à la norme linguistique est utile pour quiconque, bien entendu. Cependant, il est important d'être capable, quel que soit le milieu professionnel, de prendre en compte les divers paramètres et enjeux de la situation de communication, notamment le choix du registre de langue qui convient pour livrer son message. Selon le contexte, on optera, par exemple, pour un registre soigné ou plus familier, et on recourra au besoin à des termes spécifiques de son domaine. Que ce soit à l'écrit ou à l'oral, chacun et chacune réussira à assurer ainsi une communication de qualité, qu'il s'agisse de répondre au téléphone à la réception, d'exprimer un point de vue lors d'une réunion, d'expliquer un soin à un patient, de produire un procès-verbal, de rédiger un rapport

d'accident ou simplement d'écrire un mot dans une carte de souhaits destinée à sa ou son supérieur.

Par ailleurs, il faut être conscient que la langue donne parfois prise à l'exclusion, entre autres sur le marché du travail. Par exemple, lors de la sélection de candidats de compétence égale dans un domaine, un éventuel employeur pourrait privilégier celle ou celui qui s'exprime avec le plus d'aisance au moment de l'entrevue et qui manie le mieux l'écrit et les conventions textuelles dans son curriculum vitæ et sa lettre de motivation. Un manque d'habiletés langagières, à l'oral comme à l'écrit, peut en effet nuire sur le plan professionnel. Heureusement, nous disposons de toute une vie non pas pour maîtriser le français (est-ce possible ?), mais pour nous approprier la norme langagière propre à chacun des univers dans lesquels nous sommes appelés à évoluer. Chaque étape de la scolarité, y compris bien entendu les ordres postsecondaires, nous amène à développer de nouveaux savoirs et savoir-faire linguistiques. Les situations vécues dans nos milieux professionnels nous permettent aussi d'enrichir nos compétences langagières. Pour ma part, je pense m'améliorer comme oratrice et scriptrice au fil des expériences que je suis appelée à vivre non seulement dans mon secteur de travail, mais également dans les autres sphères de ma vie.

Le mandat du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) est de soutenir la production de ressources éducatives numériques et imprimées adaptées aux besoins du réseau collégial francophone et anglophone afin que les élèves et les enseignants aient à leur disposition du matériel didactique de qualité.

La plupart des ressources produites par le CCDMD sont réalisées soit par des enseignants du réseau collégial, soit par des spécialistes de l'extérieur du réseau appuyés par un membre du corps professoral et la direction des études d'un collège. La sélection des projets se fait habituellement dans le cadre d'un appel de projets qui a lieu annuellement.